**Mots-clés :** débat,dogme, Eglise, infaillibilité, œcuménisme, réforme, sacerdoce

**Abolissons l'infaillibilité pontificale** par Hans KUNG

*Pour sortir de son long hiver, l'Eglise doit en finir enfin avec un dogme qui empêche toute réforme et lui interdit de tirer les conséquences logiques du concile Vatican II.*

On imagine difficilement le pape François s'efforçant de définir l'infaillibilité pontificale, comme l'a fait Pie IX au XIXème siècle en employant des moyens plus ou moins honorables pour y parvenir. On imagine tout aussi peu que François trouve intérêt à définir un dogme (une «vérité ») infaillible, par exemple à propos de Marie. On verrait plutôt le pape François (comme Jean XXIII, naguère, devant des étudiants du Collège grec à Rome) déclarer en souriant : « Io non sono infallibile », « Je ne suis pas infaillible ». Devant la surprise des étudiants, Jean XXIII avait ajouté : «Je suis infaillible uniquement lorsque je porte une définition solennelle, ex cathedra [en chaire], mais jamais je ne porterai de définition ex cathedra. »

Le 18 décembre1979, le pape Jean-Paul II m'a retiré l'autorisation d'enseigner parce que j'avais mis en question le dogme de l'infaillibilité pontificale. Dans le tome 2 de mes Mémoires, j'ai montré, documents à l'appui, qu'il s'agissait d'une mesure préparée secrètement au sommet, qui s'est révélée juridiquement contestable, théologiquement infondée et politiquement contre-productive. A l'époque, le débat sur le retrait de ma mission d'enseignement et l'infaillibilité se poursuivit encore un bon moment, mais cela ne diminua nullement l'estime que me portait le peuple chrétien.

Comme je le prédisais alors, les controverses autour de réformes importantes et nécessaires n'ont pas cessé. Au contraire, elles se sont considérablement aggravées sous Jean Paul II et Benoît XVI. J'insistais alors sur l'accord à réaliser entre les confessions chrétiennes, la reconnaissance mutuelle des fonctions dans les Eglises et l'accueil eucharistique, les questions du divorce, de l'ordination des femmes, du célibat obligatoire et du manque catastrophique de prêtres, et surtout sur le problème de la direction de l'Eglise catholique. Je posais la question : «Où menez-vous cette Eglise "nôtre" ?»

Ces interrogations sont aussi actuelles aujourd'hui qu'il y a 35 ans. Or, l'incapacité à faire des réformes dans tous ces domaines provient, aujourd'hui comme hier, de la doctrine de l'infaillibilité pontificale, qui a plongé notre Eglise dans un long hiver. Comme Jean XXIII en d'autres temps, le pape François tente de toutes ses forces d'insuffler de l'air frais dans l'Eglise. Mais il rencontre une résistance massive, comme on l'a vu en octobre 2015, lors du synode mondial sur la famille. Il ne faut pas s'y tromper : sans une « révision » constructive du dogme de l'infaillibilité, il sera difficile de mettre en œuvre une véritable rénovation.

Que la discussion sur ce point ne soit plus d'actualité est d'autant plus étonnant. De crainte d'avoir à subir des sanctions semblables aux miennes, nombre de théologiens catholiques ont pratiquement baissé les bras pour critiquer l'idéologie de l'infaillibilité, et la hiérarchie s'efforce d'éviter autant que faire se peut ce thème impopulaire dans l'Eglise et la société. Quand il était préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, c'est seulement en quelques rares occasions que Joseph Ratzinger a évoqué expressément la question. Pourtant, le tabou de l'infaillibilité a bloqué toutes les réformes qui, depuis le concile Vatican II (1962-1965), auraient exigé la révision de propositions dogmatiques antérieures.

Cela vaut non seulement pour l'encyclique « Humanae Vitae » contre la contraception, mais aussi pour les sacrements et le magistère « authentique » monopolisé par Rome comme pour le rapport entre sacerdoce particulier et sacerdoce universel; c'est vrai aussi d'une structure de l'Eglise de type synodal face au pouvoir absolu revendiqué par le pape, des rapports avec les autres confessions et les autres religions, et finalement avec le monde en général. C'est pourquoi la question se pose de façon plus urgente que jamais : où va, au début du XXIème siècle, cette Eglise toujours rivée au dogme de l'infaillibilité ? La période antimodeme inaugurée par le premier concile du Vatican (1870-1871) n'est-elle pas définitivement derrière nous ?

SUPPLIQUE POUR UNE DISCUSSION LIBRE

En 2016, j'aurai 88 ans, et je peux dire que je n'ai épargné aucun effort pour réunir dans le tome V de mes œuvres complètes, qui porte sur l'infaillibilité, mes nombreux textes sur ce sujet et les classer, dans l'ordre chronologique et selon leur contenu, en suivant les phases de la controverse. Avec ce livre dans les mains, je voudrais renouveler l'appel au pape que j'ai lancé à plusieurs reprises, en vain, durant les décennies passées. Au pape François, qui m'a toujours répondu fraternellement, j'adresse en effet instamment la supplique suivante :

«Je vous prie de recevoir cette ample documentation et de permettre dans notre Eglise une discussion libre, ouverte et sans préjugé sur toutes les questions refoulées et non résolues qui ont un lien avec le dogme de l'infaillibilité. On pourrait ainsi réexaminer honnêtement l'héritage problématique des 150 années passées et le rectifier dans le sens de l'Ecriture sainte et de la tradition œcuménique. Il ne s'agit certes pas de tomber dans un grossier relativisme, qui mine les fondements éthiques de l'Eglise et de la société. Mais il ne s'agit pas non plus de tomber dans un dogmatisme sans cœur qui tue l'esprit en s'appuyant sur la lettre, empêche le renouvellement effectif de la doctrine et de la vie de l'Eglise et bloque toute avancée sérieuse de la dynamique œcuménique. Et il s'agit encore moins pour moi d'avoir personnellement raison: c'est le bien de l'Eglise et de l'œcuménisme qui est en jeu ici. »

« Je suis parfaitement conscient que cette demande peut compliquer les choses pour vous qui vivez parmi les loups, si l'on en croit un bon connaisseur du Vatican. Mais confronté l'an passé aux maladies et même aux scandales de la Curie romaine, vous avez courageusement confirmé, dans votre allocution du 21 décembre 2015, votre volonté de réformes : "Je considère de mon devoir de confirmer que cela a été - et sera toujours - l'objet d'une réflexion sincère et de mesures essentielles. La réforme ira résolument de l'avant, avec énergie et lucidité, car « Ecclesia semper reformanda », l'Eglise doit être constamment réformée. »

« La question de l'infaillibilité ne sera pas résolue du jour au lendemain dans l'Eglise. Mais il se trouve heureusement que vous avez presque dix ans de moins que moi et que -je l'espère- vous me survivrez. Et vous comprendrez qu'en tant que théologien, à la fin de mes jours, porté par ma profonde sympathie pour vous et votre action pastorale, je désire présenter pendant qu'il est encore temps mon souhait d'un débat libre et sérieux sur l'infaillibilité. Je ne le fais pas *in destructionem sed in aedificationern ecclesiae*, "non pour la destruction mais pour l'édification de l'Eglise". Pour moi personnellement, ce serait la réalisation d'une espérance à laquelle je n'ai jamais renoncé. »

**Hans Kiang est professeur émérite de théologie œcuménique à l'université de Tübingen (Allemagne) et figure contestataire au sein de l'Eglise. Le cinquième tome de ses Mémoires est paru le 9 mars: Sämtliche Werke, Bd.5 : Unfehlbarkeit (Herder, 777 pages, 80€).**